Le Garde Champêtre

Organe de liaison des Communes Libres de France

Périodique à parution aléatoire au bon vouloir de ses rédacteurs

Numéro 12 Janvier 2019

Éditorial

Chers Amis,
Citoyennes, Citoyens des Communes,
Cités et Républiques Libres de France,

En septembre dernier à Chomérac se sont tenus nos XVIe Etats Généraux organisés par la commune libre de Sabatas. Ces trois journées ardéchoises nous ont permis de nous retrouver et de partager d'heureux moments. Animations et spécialités régionales se sont succédé au cours de chaque repas. Dès le vendredi soir la chorale « Les Baladins » a su retenir toute notre attention et nous n'avons pas manqué de reprendre avec elle le célèbre refrain de « La Montagne » du grand poète ardéchois Jean Ferrat. Le samedi soir « Mademoiselle Orchestra » nous a entrainés dans une succession de sketches musicaux interprétés avec un talent professionnel exceptionnel. Le dimanche matin tandis que les présidents, les maires se tassaient dans la salle du Conseil, les membres des communes libres découvrait l'histoire et le patrimoine de Chomérac.

Nous réitérons nos félicitations à l'ensemble de la commune libre de Sabatas et à sa présidente Annick Reynaud qui se sont impliquées sans ménagement pour organiser et orchestrer ces journées de retrouvailles. Ne manquons pas de mettre en exergue le mari de la présidente, « P'tit Cœur », Christian Reynaud qui n'a ménagé ni son temps, ni sa peine pour nous être agréable.

Nos remerciements iront à Monsieur Hervé Saulignac député de la circonscription mais surtout à Monsieur le maire François Arsac pour son chaleureux accueil, sa disponibilité et sa présence tout au long de ce week-end ardéchois.

Et puis en ces XVIe états généraux, nous avons eu la joie d'accueillir deux nouvelles communes. La commune libre de Montfort et la commune libre de la rue de Saint-Malo. Nous les félicitons d'avoir bravé les kilomètres pour participer à ce rassemblement où se mêlent l'histoire, le patrimoine, les spécialités et la convivialité, véritable moelle énergétique de nos communes libres ! Nous espérons qu'ils auront eu autant de bonheur à se joindre à nous que nous avons eu à les côtoyer.

En ce début d'année 2019, le bureau des communes et républiques libres de France se joint à moi pour vous présenter tous nos meilleurs vœux. Des vœux de bonheur, de joie, de réussite au cours de vos multiples animations événementielles. A très bientôt !

Gérard Truchet

Le Conseil de l'Association

Président
Gérard TRUCHET — République des Canuts

Vice-présidents
Jean-Luc MASSARO — Commune Libre de Magny-Rurange
Jean-Claude OTTONE — Commune Libre de Saint-Nicolas
Magali TURC — Commune Libre des Amis de la Gare de Bandol

Secrétaire
Jean-Paul GOURMELON — Commune Libre du Bouffay

Trésorier
Gérard EPINAL — Commune Libre du Vieux-Mans

Responsable Informatique
Didier SITTRE — Commune Libre de la Citadelle

Membres
Bernard PEREGNAUD — Commune Libre du Trech
Jacques PORTE — Commune Libre des Balmes
Annick REYNAUD — Commune Libre de Sabatas
Jean-Paul REY — Commune Libre de Saint-Marcel
Claude SPIESS — Commune Libre des Trois Maisons

Des nouvelles des uns ...

La mirabelle n'est plus en fête

La traditionnelle fête de la mirabelle organisée par la Commune libre des Trois Maisons et qui avait vu le jour en 1946 a cessé en l'an 2018.

Tout a changé dans le fonctionnement d'une fête qui attirait beaucoup de gens avec son vide greniers, ses animations, marché fermier, concours de pétanque. Des problèmes rencontrés avec la Mairie nous ont contraint à ne plus la reconduire.

Malgré cela nous avons eu une année bien chargée, thés dansants et lotos, 21 janvier banquet de la nouvelle année, 9 mars Assemblée générale suivi d'un repas dansant. 24 mars distribution d'un colis de Pâques, 22 avril repas du printemps, fête de la musique, Fête nationale, barbecues, journée alsacienne et en fin d'année le traditionnel colis de Noël.

Merci à nos amis de Chomérac pour leur accueil, le plaisir d'être ensemble. Bonne année 2019 à toutes et à tous et au grand plaisir de se rencontrer.

Et des nouvelles des autres...

La Citadelle fête son réveil !!!

Réveillée depuis 30 ans, la Commune Libre de la Citadelle a fêté l'événement.

Créée initialement à Montbéliard en 1952, la Commune Libre de la Citadelle « V1 » a organisé moult fêtes pour animer le quartier, créer des liens entre les habitants et venir en aide aux « vieux » pour qui la vie n'était pas toujours rose lorsqu'il fallait boucler les fins de mois.

Plongée dans un sommeil profond dans les années 1970, elle a été réveillée en 1988. Des gens formidables ont souhaité s'investir dans cette « résurrection ». Un dépoussiérage des statuts a été nécessaire pour s'adapter aux nouveaux besoins. Un nouveau logo a été créé (escargot).

Si tous les ingrédients étaient réunis pour réussir une belle épopée, jamais nous n'aurions pensé que trente années plus tard nous serions encore présents… et en si bonne santé !

Pour souffler les 30 bougies, les citadelliens ont été réunis autour d'un buffet de produits régionaux dégustés sous la « salle polyvalente démontable » de la Commune Libre (chapiteau) suivi d'un après-midi récréatif.

Lors d'un discours prononcé par devant Madame le Maire de Montbéliard, il a été retracé, à la mode de Prévert, les temps forts de cette association ainsi que les manifestations réalisées : Feux de la St Jean, brocante, courses cyclistes, halloween, secourisme, informatique, sorties diverses, fête de la musique, rallyes surprises, chorale, carnaval, fête des voisins, cours de danse, scrapbooking, visites d'entreprises, Noël, tarot-belote, bicentenaire de la révolution française, conférences, baptêmes de plongée et de montgolfières, fest-noz, parodies de jeux télévisés, spectacles,… et la liste est encore longue.

Vivent les Puces de Saint Donat

Le dimanche 21 octobre 2018, la Commune Libre des Balmes a organisé les Puces des couturières et Loisirs créatifs à la salle "L'espace des collines" à St-Donat (En Drôme des collines).

L'ensemble de la surface de cette salle de spectacle avec ses deux bergeries / mezzanines était remplie d'exposants : Couturières, confectionneuses de loisirs créatifs. La centaine de tables proposées aux exposants avaient toutes été retenues par des

personnes venant de toute la région : Drôme, Ardèche, Isère, et même de la région Lyonnaise, ainsi que de Savoie...

Durant toute la journée, le public venu nombreux a pu découvrir les talents de deux dentellières aux fuseaux. De plus, en milieu d'après-midi un défilé de costumes médiévaux était proposé au public.

Une grande tombola avec de nombreux lots proposés par les commerçants et artisans de la cité Donatienne a connu un vif succès.

Tous nos remerciements à l'ensemble des membres de la commune libre des Balmes emmenés par leur président Jacques Porte pour la réussite de cette manifestation, en respectant la devise de l'association : "***Faire le bien en s'amusant***". Terminons en adressant nos chaleureuses félicitations à Claudine Crapet pour son investissement et sa maîtrise totale dans l'organisation de ces festivités. C'était "***du cousu main***" !

Commune Libre de St Marcel

Une année 2018 encore bien chargée pour la Commune Libre de St Marcel

En Mars il y eut les jambons à la broche sur la Fontaine du quartier. En avril, juin, juillet et août nous avons fait nos brocantes.

En Mai, participation à la fête des Espiègleries. Le 9 Juin, ce fut la journée multi époques de Comps dans le Gard.

Du 22 au 24 juin organisation de la fête de la Transhumance ; le 14 Juillet, défilé républicain en costumes d'époque, du 27 au 29 Juillet fête Romaine, en juillet et août nous avons fait 2 nocturnes aux flambeaux autour de la ville, mais aussi participé aux Vendredis de DIE ; en septembre inauguration du mois de la vigne, animation des journées Européenne du Patrimoine.

Nous avons aussi organisé le téléthon et créé la crèche provençale avec, entre temps, préparation des animations 2019.

Nous avons enfin eu le plaisir de nous rendre à Chomérac avec grand bonheur où nous nous sommes vu confier l'organisation des XVII^{èmes} Etats Généraux en septembre 2020.

Commune libre du Pileu

80 ans, ça se fête !!!

La Commune Libre du Pileu, association créée le 5 juillet 1938, située au carrefour de 3 communes de l'Essonne : Palaiseau, Igny et Massy se porte toujours bien et en ce samedi 9 juin 2018 sous un beau soleil, elle a fêté ses 80 ans.

Un petit train touristique, tout au long de la journée, a circulé sur les 3 communes. Un défilé en costumes d'époque avec son garde-champêtre et suivi d'une batucada ont clos le dernier circuit.

Un manège et une structure gonflable ont fait la joie des enfants pendant que les adultes profitaient de la foire gourmande inaugurée par le maire de Palaiseau en présence des élus des autres communes. Les animations musicales, l'orgue de Barbarie, les danses et les chants ont rythmés la fête.

Cette belle journée s'est terminée par un banquet et une soirée dansante dans une joyeuse ambiance.

Nous souhaitons longue vie à l'association.

Commune Libre de St Nicolas

Au mois de Décembre 2017 la vente du St Nicolas nous a permis d'aider l'achat d'un tricycle électrique pour une jeune handicapée.

L'année 2018 a commencé par l'exposition de peintures la dernière semaine d'Avril. Exposition qui a toujours un franc succès.

Le point d'orgue de l'année a été la fête de la vigne avec la participation des élus nationaux, départementaux et communaux.

Ceux-ci n'ont pas lésiné à prendre les sécateurs afin de remplir le pressoir de grappes parfaitement dorées.

La cuvée 2018 sera excellente !

En attendant nous avons dégusté la cuvée 2017 agrémentée d'un morceau de pogne de Romans et que l'harmonie de la Ste Cécile entonnait des airs à la gloire du vin et de la vigne.

AMIGAR

20 ans en "Guinguette"

Cette année, AMIGAR a poursuivi, notamment l'accueil de croisiéristes internationaux. En effet, ces palaces flottants font escale dans la baie de Bandol et les passagers sont transférés en chaloupe au port. Des membres de l'association, en tenue provençale, avec musique adéquate, distribuent des sachets de lavande et des plans de la ville en partenariat avec l'Office du Tourisme. 11 escales cette saison.

2018 représente une année importante pour AMIGAR qui a fêté ses 20 ANS au mois d'avril !...

Pour célébrer dignement cet événement, le thème adopté était la « guinguette au bord de l'eau » en tenues d'époque. Bien sûr, après un passage à nos vignes AOC BANDOL et un défilé dans la ville, c'est au restaurant LA CHIPOTE au bord de la plage de Renécros, que notre joyeuse troupe s'est retrouvée pour partager ce grand moment.

Gérard TRUCHET, Président de l'association des Maires et Républiques Libres de France avait été chaleureusement invité. Par un numéro de Guignol dont il a le talent et le secret, chaque participant a eu droit à un « costume humoristique » très apprécié par tous. Merci encore à Gérard.

En septembre, 29 amigariens ont pris le chemin de Chomérac et se sont quelque peu égarés dans le plateau de Coiron…. Les GPS n'étaient pas de bons conseils !....

Mais quel bonheur ensuite de partager ce WE tellement bien organisé, simple et convivial. Annick et son équipe ont su nous donner envie de revenir dans cette Ardèche profonde !... Merci à tous.

En décembre, dans le respect des traditions, AMIGAR a emmené ses membres visiter notamment le Musée Frédéric Mistral à Maillane ainsi qu'un village composé de 400 santons. Puis ce fut la Pastorale et les Chants de Noël à l'église de Bandol.

Ils sont toujours dans les vignes les Canuts …

… pour une 30ème vendange !

En ce premier samedi de septembre la fête bat son plein à la Croix-Rousse ; Les vendangeurs, panier et sécateur en main, sont prêts pour la fameuse récolte. Une récolte exceptionnelle puisque cette année près de 500 kg de grappes de raisins s'empileront dans les bennes.

Avant la cueillette le cortège prend place, fanfare en tête pour se rendre au clos des canuts où se dressent fièrement nos beaux ceps de Gamay. Le ban des vendanges proclamé, les grandes portes de la vigne s'ouvrent aux vendangeurs.

Rapidement, les rires mêlés aux clic-clac des sécateurs et la reprise en chœur du célèbre refrain de la java du sécateur s'élèvent parmi les rangs de ceps. Les paniers emplissent les bennes de belles grappes mûres à point grâce au généreux soleil des mois passés.

En cette belle journée des vendanges croix-roussiennes et parmi les citoyens de la république des canuts nous avons aperçu deux maires : celui de Lyon et celui de la Croix-Rousse, un ministre : celui de l'Intérieur passé pour l'occasion à l'extérieur et deux présidents de la République : le nôtre et celui de Montmartre, qui dit mieux !

Enfin, après de nouvelles intronisations pour devenir parrain d'un pied de vigne, le buffet a pu réconforter les vendangeurs dans une joyeuse ambiance. Une 30ème vendange généreuse et colorée à l'image de la République des Canuts !.

Cette rubrique est toujours la vôtre.

Faites parvenir au secrétariat : (communelibredubouffay@wanadoo.fr) vos informations, brefs comptes-rendus d'Assemblées Générales, annonces d'événements, échos divers… Nous leur ferons une place.

Un saut de 300 ans, ça déménage !!!

En 1718, la place du Bouffay, enserrée derrière les murailles donnant sur le port, est le cœur économique et administratif de la ville de Nantes, avec l'Hôtel de Monnaies, le "Château du Bouffay" et la grande halle avec ses multiples échoppes qui vont jusqu'à s'incruster dans les façades du château.

Dans la nuit du 17 février, le feu prend dans la boutique d'un perruquier et se propage rapidement. La grande halle s'embrase ; on craint pour l'Hôtel des Monnaies et toutes les maisons à pans de bois qui entourent la place.

Avec les moyens dérisoires de l'époque, l'incendie est maitrisé ; les dégâts sont circonscrits, mais l'alerte a été chaude.

Nommé maire en 1720, Gérard Mellier crée le corps des pompiers et lance un vaste programme d'urbanisme qui va profondément transformer l'architectures de la ville de Nantes.

En 1918, la Commune Libre du Bouffay a entrepris le pari un peu fou de commémorer cet évènement en reconstituant la place du Bouffay telle qu'elle était trois cents ans plus tôt.

La place est fermée du côté sud où passait la Loire, des échoppes sont installées, le mobilier des terrasses des cafés et restaurants remplacé par des tables rustiques et bancs.

En journée, des métiers d'antan, bateleurs et groupes divers animent la place avec un public en costume d'époque incluant les serveuses et serveurs des bars et restaurants.

Clou de la manifestation, pendant deux soirs un "Son et Lumière" projeté sur un immeuble du 18ème siècle de la façade nord de la place a été conçu de façon à replacer l'incendie de 1718 dans son contexte historique.

Une centaine de bénévoles a participé à l'installation, la logistique et la figuration de cette manifestation, représentant près de 10000 heures d'activité.

Avec des pointes de plus de 12000 personnes les soirs de son et lumière, on peut estimer qu'entre 30000 et 35000 personnes ont passé un moment sur la place du Bouffay durant ces trois jours.

Un succès donc… à renouveler dans cent ans !!!

L'Assemblée des Maires

L'Assemblée Générale de l'Association des Communes Libres de France est ouverte à 10 heures 05 dans la salle du conseil municipal de Chomérac.

Étaient présentes les Associations suivantes : Commune Libre du Safranier (06-Antibes), Commune Libre de Sabatas (07-Chomerac), Commune Libre du Trech (19-Tulle), Commune Libre de la Rue de Saint-Malo (22-Dinan), Commune Libre de la Citadelle (25-Montbéliard), Commune Libre de Saint-Marcel (26-Die), Commune Libre de Saint Nicolas (26-Romans), Commune Libre des Balmes (26-St Donat-sur-l'Herbasse), Commune Libre du Mollard (38-Rives-sur-Fure), Commune Libre du Bouffay (44-Nantes), Commune Libre des Trois Maisons (54-Nancy), Commune Libre de Magny-Rurange (57-Rurange-lès-Thionville), Commune Libre de Montsort (61-Alençon), République des Canuts (69-Lyon), Commune Libre des Amis de la Gare de Bandol (83-Bandol), Commune Libre du Pileu (91-Palaiseau), Commune Libre de Saint-Pholien des Prés (B-Liège).

A son tour Gérard Truchet souhaite la bienvenue à toutes et tous et ouvre la séance.

- Il excuse tout d'abord Gérard Epinal, trésorier de l'association dont l'épouse a des problèmes de santé,
- Il évoque ensuite ceux de Monique Mantzner qui présidait la commune libre du Pileu, remplacée actuellement par Giselle Durelle qui a pris le relais,
- Il fait de même pour Emile Pistolesi de la Commune Libre du Careï à Menton,
- Il félicite les représentants de la Commune Libre de Saint-Pholien-des-Prés d'avoir repris le flambeau après avoir subi à cinq mois d'intervalle les décès de deux figures emblématiques : le Mayeur, Jean-Denys Boussart et le «Champêtre» Dédé Petry,
- Il indique enfin avoir tenté de reprendre contact, sans succès, avec la Commune Libre du Cros-de-Cagnes.

Après ces nouvelles en demi-teinte, il a le plaisir d'accueillir deux nouvelles communes libres : celles de Montsort à Alençon et celle de la Rue de Saint-Malo à Dinan. Il évoque également la création d'une commune libre à Biot – 06.

- **Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 16 septembre 2016**

Il demande l'approbation du PV de l'AG 16 septembre 2016 dont chacun a dû prendre connaissance lors de la diffusion du Garde Champêtre N° 10 de janvier 2017. Le procès-verbal de l'Assemblée Générale de 2016 à Nancy est approuvé à l'unanimité.

- **Rapport moral**

Gérard Truchet présente son rapport moral et évoque la réunion intermédiaire de septembre 2017 à Chomérac avec la découverte du programme des 16èmes Etats Généraux.

Il souligne l'importance de cette réunion au cours de laquelle ce programme est mis au point à la lumière des expériences passées et avec un "passage de témoin" entre communes organisatrices.

.Chaque commune organise les Etats Généraux en fonction de ses compétences, de ses ressources et de ses atouts.

A Chomérac, ceux-ci ont été "Gastronomie" et "Animations" qui ont été appréciés de tous dans une atmosphère conviviale.

Pour les futurs organisateurs il recommande cependant de ne pas perdre de vue l'aspect culturel et découverte avec des visites que le lieu géographique de 2018 rendait irréalistes.

Deux observations sont ressorties au cours de la discussion :

- Pourquoi ne pas remplacer le repas du vendredi soir par un buffet afin de faciliter les échanges, ou prévoir un buffet le dimanche midi…
- La présentation des communes a été trouvée interminable et pourtant elle est nécessaire. Une formule est à trouver.

- **Rapport financier**

Gérard Épinal, ne pouvant être présent, a transmis les comptes de l'Association pour les deux exercices écoulés. Les frais de fonctionnement consistent en frais postaux, frais relatifs au site Internet, frais de déplacements et frais de reproduction du "Garde Champêtre" pour un total de 1029,41 €. Les recettes consistent en cotisations des associations adhérentes et en intérêts du livret épargne pour un total de 1049,23 €. Le compte de résultat se solde par un excédent de 19,82 €. L'avoir de l'association (compte courant, livret A et caisse) se monte à 1762,58 €.

Le rapport moral et le rapport financier sont soumis au vote et sont adoptés à l'unanimité.

Il est proposé de maintenir les cotisations au même montant, soit 62 € pour deux ans. Proposition adoptée à l'unanimité.

- **Site de l'Association**

Didier Sittre présente les statistiques liées à la fréquentation du site : Celles-ci ont démontré que le site des Communes Libres de France est toujours très bien fréquenté.

Cela dit, il est constaté qu'un certain nombre d'associations n'ont toujours pas mis à jour les informations sur leur portail ce qui est préjudiciable puisque c'est en tenant notre site internet à jour que l'on agit sur son attractivité. Bien sûr, Didier reste disponible pour aider les personnes dans leurs premiers pas ou pour fournir un « login » et un mot de passe aux associations qui auraient égaré ces éléments (tél : 06 08 09 09 95).
Il est nécessaire de communiquer sur le site internet par exemple sur les publications des associations en renseignant son adresse (communes-libres.fr) sur les bas de pages des courriers, sur les documents d'informations aux adhérents…
Notre responsable informatique précise que notre site va connaître un gros chantier de rénovation car il est indispensable de l'adapter aux nouveaux outils tels que Smartphones, tablettes… Celui-ci sera alors en mesure de s'afficher automatiquement sur ces appareils de nouvelle génération.

Autres informations :

- Les portails liés aux Communes Libres qui ne sont plus adhérentes à l'association nationale seront supprimés.
- La remise à jour de notre site et donc de son « nouveau langage de programmation » nous permettra de faire quelques économies sur le cout de l'hébergement.
- Un « portail » dédié à l'association nationale sera créé.

A ce sujet, Didier est à l'écoute de toutes les bonnes idées lui permettant d'adapter au mieux ce site aux attentes de tous.
Une remarque : Il est suggéré de mettre sur le site le diaporama "Qu'est-ce qu'une Commune Libre ?".

- Élections au CA

On procède ensuite au renouvellement partiel du Conseil d'Administration comprenant six à douze membres élus pour quatre ans, et renouvelé tous les deux ans en principe par moitié. Le Conseil comporte actuellement onze membres. Compte tenu des votes aux précédents Etats Généraux, sont sortants et se représentent Jean-Claude Ottone, Jean-Paul Gourmelon, Didier Sittre, Jacques Porte, Jean-Paul Rey, Annick Reynaud et Magali Turc. Liste élue à l'unanimité. *(Note : il conviendra peut-être de rééquilibrer les "moitiés" aux prochains Etats Généraux)*

- Prochains États Généraux

La Commune Libre de Saint-Marcel à Die confirme sa candidature pour 2020.

Les 17èmes Etats Généraux auront donc lieu à Die les 25-26 et 27 septembre 2020.

Pour 2022 deux candidatures potentielles sont à confirmer :
- la Commune Libre des Amis de la Gare de Bandol (AMIGAR)
- la Commune Libre de la Rue de Saint-Malo à Dinan

La Commune Libre du Bouffay propose d'être en réserve s'il n'y a pas de candidature confirmée.

- Clôture de l'Assemblée

La séance est levée à 12 heures.

Le prochain conseil aura lieu à Die le 28 septembre 2019.

Association des Communes Libres de France - Adresse postale : Mairie du 4ème – 133 Boulevard de la Croix Rousse – 69004 LYON
Présidence : Gérard Truchet – 41, boulevard John Kennedy – 69600 Oullins – Tél. : 04 78 51 95 39
Secrétariat : Jean-Paul Gourmelon – 37bis, rue des Grands Noëls – 44230 Saint Sébastien sur Loire – Tél. : 06 09 51 59 01
Trésorerie : Gérard Épinal – La Noé Michel – 72540 Vallon sur Gée – Tél. : 06 87 33 56 71